



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Maladie de Lyme

Question écrite n° 23271

### Texte de la question

M. Sébastien Leclerc attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les enjeux liés à la maladie de Lyme et sur la nécessité d'intensifier la recherche scientifique. La maladie de Lyme étant une maladie grave et les débats scientifiques à ce sujet faisant perdre un précieux temps au malade, les associations de lutte contre la maladie vectorielle de Lyme souhaiteraient l'amélioration des tests de dépistage. Une prise de conscience a eu lieu aux États-Unis et progresse en Europe, pour mettre fin à l'errance des malades. Il apparaît donc primordial de faire avancer la recherche, en laboratoire, comme sur le terrain. Il souhaite donc savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de mettre en place afin de favoriser la recherche concernant les tests de dépistage et les traitements de la maladie de Lyme.

### Texte de la réponse

Pour mettre fin à l'errance des patients, le ministère des solidarités et de la santé met en place une organisation des soins graduée, depuis le médecin généraliste jusqu'à des centres de référence pour une expertise de haut niveau. Cette organisation des soins poursuit le double objectif d'apporter aux patients le diagnostic le plus précis et la meilleure solution thérapeutique, et de mener, à partir de l'observation de l'ensemble des dossiers des patients, des études sur la pathologie elle-même, ses formes cliniques et la réponse au traitement. Les résultats les plus importants seront partagés avec la communauté médicale pour le bénéfice des patients. Par ailleurs, des recherches sont en cours au Centre national de référence des borrelia pour élaborer de nouveaux dispositifs de diagnostic biologique, plus spécifiques que les examens actuels. Les premiers résultats sont attendus dans le courant de l'année 2020. Le ministère en charge de la santé et tous ses partenaires sont engagés pour une prise en charge efficace de tous les patients.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Leclerc](#)

**Circonscription :** Calvados (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23271

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er octobre 2019](#), page 8435

**Réponse publiée au JO le :** [28 janvier 2020](#), page 646